

# **Dimanche 6 mars 2016 à 10h00**

## **REGLEMENT DE L'EPREUVE**

- **Epreuve organisée par l'association « Trail VIA AGRIPPA »**
- **La course se déroule sur environ 80% de chemins sur les communes de Saint-Auvent et Saint-Cyr. Le parcours est vallonné (250m de dénivelé positif) et comprend quelques passages techniques.**
- **Droits d'inscription Course Nature 12 km - 8 €  
Randonnée 7 km - 2 €**
- **Départ course à 10h00 (Randonnée à 10h10) du stade,  
Arrivée au stade**
- **Retrait des dossards au stade à partir de 8h30**
- **Postes de ravitaillement disposés au km5, au km9, et à l'arrivée pour la course.  
Postes de ravitaillement disposés au km4, et à l'arrivée pour la randonnée.**
- **Douches à disposition aux vestiaires du stade.**
- **La remise des récompenses se tiendra à 12h00 dans la salle des fêtes. Des lots seront offerts aux meilleurs de chaque catégorie. Un vin d'honneur sera offert à l'issue, au même endroit.**
- **L'organisation est couverte par une police responsabilité civile.  
Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il est conseillé aux autres participants de s'assurer personnellement.**
- **Le coureur s'engage à respecter les lieux et à ne rien jeter sur le parcours en dehors des zones de ravitaillement ou des sacs prévus à cet effet.**
- **Vous traverserez des propriétés privées gracieusement prêtées par leurs propriétaires pour la journée**
- **La reconduction de notre manifestation tient en partie à ces respects**
- **Chaque participant autorise les organisateurs l'utilisation "libre" du droit à l'image sur tous les supports et dans les divers médias "presses, audio-visuel, etc..."**

**Renseignements au 06-82-46-20-52, 06-74-60-24-85, ou 06-82-54-38-51**